



MAIRIE DE FERICY
Seine et Marne

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
Du Jeudi 30 Janvier 2014
A 20 heures 30
En Mairie

ORDRE DU JOUR :

I) Réfection de la toiture de la grande bâtisse du Domaine de la Salle – Travaux complémentaires
– Délibérations

II) Questions diverses

Présents :

Daniel AIMAR, Corinne ABOULIN, Hervé DESPOTS, Catherine FOURGOUX-LECLERC,
François GRAGY, Muriel MARGERIT, André MOUTTI, Georges ROCHER

Absents excusés :

Dominique DOLLÉ ayant donné pouvoir à André MOUTTI
Jean-Marc DEFER

Absents :

Fabrice BÉRY
Nadège HAMEL
Claire KULEKCI

Madame Muriel MARGERIT est nommée secrétaire de séance.

Les membres du conseil approuvent et signent à l'unanimité le compte-rendu du conseil du 12 décembre 2013.

**I) Réfection de la toiture de la grande bâtisse du Domaine de la Salle – Travaux complémentaires
– Délibérations**

M. le maire expose et rappelle :

- une enveloppe de 198 000,00 H.T. a été votée lors du conseil municipal du 7 mars pour les travaux de réfection de toiture de la grande bâtisse du Domaine
- à l'issue du marché public lancé pour cette opération, le montant des travaux s'est élevé à hauteur de 181 780,00€ H.T.
- les travaux de réfection en cours ont permis de mettre à jour un complément de travail sur charpente car certaines pièces sont détériorées, pourries et donc à remplacer (état qui ne pouvait être visible lors de l'appel d'offre car caché dans la maçonnerie). Montant devis = 4 440,00€ H.T.
- d'autre part, il paraît judicieux d'effectuer un travail de maçonnerie sur les joints de cheminées. Pour ce point, M. le maire précise que cette opération peut être réalisée plus tard mais profiter de la présence de l'entreprise et du matériel sur place en réduit forcément le coût. Montant devis = 9 233,00€ H.T.

Au vu des arguments énoncés et attendu que l'ajout de ces devis pour ces travaux complémentaires reste en-dessous de l'enveloppe de 198 000,00€ H.T. votée initialement (pour info nouveau montant des travaux avec compléments = 195 453,00€ H.T.), les membres du conseil par délibération et à l'unanimité, autorisent M. le maire à lancer les bons de commande pour poursuivre les travaux de réfection de la toiture de la Grande Bâtisse.

II) Questions diverses

◆ Mme Fourgoux-Leclerc et M. Aimar rendent compte de la réunion du R.P.I. Machault-Féricy du samedi 25 Janvier dont l'ordre du jour était la proposition du changement de la représentativité et du nombre de délégués dans chaque commune en fonction du nombre d'habitants soit 3 pour Féricy et 4 pour Machault.

Lors de cette réunion, la motion prise par le conseil municipal de Féricy en date du 12 décembre et portant sur le refus de cette modification a été remise au président du R.P.I. En effet, le conseil municipal de Féricy souhaite conserver un nombre égal de délégué pour chacune des 2 communes.

D'autre part, à la question des délégués de Féricy de savoir où en était le dépôt du dossier du contrat rural intercommunal pour la construction d'une cantine pour le R.P.I. à Féricy, le président M. Fréville n'a pas apporté de réponse.

Les élus de Féricy déplorent cette situation de stagnation du projet « urgent depuis 2009 ».

◆ Mme Fourgoux-Leclerc fait un petit rappel des différents travaux à réaliser pour l'école : éclairage de la cour et de l'accès au portail, inversion de l'ouverture du portail pour accès handicapés, bouchage des trous dans le bitume au départ de la rampe d'accès chemin des Quinconces, petit entretien des jeux pour enfants près du stade, réflexion à mener pour réduire le risque d'accidents dans la cour de l'école dus à la haute marche marquant la différence de niveau.

◆ Mme Fourgoux-Leclerc demande qu'une action soit menée pour obliger les propriétaires à couper la végétation dépassant sur les trottoirs et gênant la circulation des piétons.

◆ Mme Margerit et Mme Aboulin, déléguées aux finances, informent de la réception de la mise à jour des contrats d'assurance des biens communaux. Ceux-ci sont à l'étude.

D'autre part, elle proposent au vu des conditions actuellement favorables de réaliser l'emprunt voté lors du conseil municipal du 12 décembre 2013 afin d'avoir plus de souplesse de trésorerie avant le vote du nouveau budget en mars 2014.

◆ M. Gragy et M. Rocher, délégués au sein du syndicat de la Vallée Javot informent d'une visite de la vallée, de Villiers à Barbeau afin de lister les travaux d'entretien de cette portion du rû. Ils précisent que ces travaux seront pris en charge par le syndicat.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h30